



REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL
DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2013



REVENDEICATIONS DEPOSEES PAR : CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Congés payés :

Suite à la décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) dans un arrêt du 21 juin 2012 (affaire C-78/11) relative aux arrêts de travail pour maladie survenant pendant le congé annuel payé, le syndicat CGT demande son application pour l'ensemble des salariés de l'Entreprise. Nous vous rappelons que notre courrier du 3 septembre **2012** n'a toujours pas fait l'objet d'une réponse de votre part... !!!

Lors du CE du 26/09/2012, nous vous avons répondu que nous étions en train de nous renseigner sur ce qui devait être appliqué en France sur le sujet, et que nous appliquerions la Législation.

Lors du CE du 25/10/2012, nous vous avons aussi indiqué que la réponse à votre courrier serait la même que celle donnée lors du CE précédent, et que si la Directive Européenne était transposée en France, nous appliquerions la Loi.

A ce jour, cette directive n'a toujours pas été transposée.

Prime :

Nous demandons que l'ensemble des salariés, y compris les intérimaires, bénéficient d'une prime suite à la hausse des volumes.

L'attribution d'une prime n'est pas envisagée.

Formations :

Suite à nos différentes revendications et remarques que nous avons soulevé lors de la réunion DP du 30/05/2013 concernant la formation des intérimaires (Est-il normal qu'un intérimaire forme un autre intérimaire,...); le syndicat CGT constate que ce phénomène continu malgré l'information donnée par la Direction auprès des différents chefs de service, comme l'affirme votre réponse lors de la réunion des D.P. de mai 2013.

Un rappel sera fait auprès des responsables de service.

Service Médical :

Avez-vous réalisé des entretiens afin de recruter un(e) infirmier(e) au service médical ?

Des entretiens ont eu lieu et le recrutement est toujours en cours.

Abri fumeur :

Nous demandons l'installation d'un abri fumeur à l'entrée principale du bâtiment 1.

L'installation de cet abri fumeur n'est pas envisagée. Il en existe un, très peu éloigné, vers les bielles.

Déviaton :

Suite à la fermeture du pont des « Taillis » occasionnant une déviaton, nous réitérons notre revendication afin que les déviatons soient prises en compte pour indemniser les salariés des kilomètres supplémentaires.

Il n'est pas prévu de modifier le système actuel des indemnités kilométriques.

Note de service :

Nous demandons d'afficher une note de service concernant le passage à l'heure d'hiver pour les salariés en VSD..

Une note de service sera affichée.

Plexiglas :

Nous demandons de mettre les plexiglas sur les fenêtres à jalousie quand cela sera nécessaire.

Comme chaque année, l'ensemble des bâtiments seront concernés.

De plus, il a été indiqué, lors de la réunion du CHSCT du 23 Septembre, que cette activité a été engagée (bâtiment C0).

Tenue de Travail :

Nous demandons l'attribution de vestes de travail pour l'ensemble des salariés intérimaires.

Nous aurons des difficultés pour doter les derniers intérimaires.

Nous sommes en train de voir avec l'Etablissement de Garchizy et les agences de travail temporaire s'ils peuvent nous aider sur ce point.